



Formation préparatoire à l'examen professionnel 2019 pour l'avancement au grade d'éducateur principal de la Protection judiciaire de la jeunesse

Date(s)

Le 30 septembre 2019

9 heures – 17 heures

OU

Le 1^{er} octobre 2019

9 heures – 17 heures

Durée

1 jour (1 session)

Lieu

Restaurant Inter-Administratif
(AITA) situé 6 rue Pierre Abélard à
Rennes (salle au 2^{ème} étage)

École organisatrice

ENPJJ

**Pôle Territorial de Formation
Grand-Ouest**

Responsables de session

Réjane GUILMOTO

Marie-Laure STERMANN

Contact administratif

Secrétariat du PTF

Ptf-rennes@justice.fr

Date limite de réception des candidatures

24 septembre 2019

Intervenant(s)

Formateurs

Public visé

Éducateurs, candidats inscrits à
l'examen professionnel

Présentation

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 juillet 2019, est autorisée, au titre de l'année 2019, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse.

Objectifs

- **Appréhender** les attendus de l'examen professionnel,
- **Faire retour** sur les thèmes, textes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ.
- **Identifier** les évolutions récentes de la justice des mineurs.
- **Appréhender** le RAEP comme outil de valorisation du parcours professionnel et du projet présentés à l'oral du concours

Contenu

Attendus des épreuves écrites et orales

Synthèses (sous format PP) pour chaque thème abordé :

- Orientations
- Évolutions de la justice des mineurs
- RAEP

Méthodes pédagogiques

Présentation des synthèses, réflexion sur les enjeux et échanges avec la salle.